

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

**OBJET** : Avance sur subvention accordée au centre social en 2021

Séance du 27 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept janvier, à dix-huit heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt et un janvier deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents :**

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 2** Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Phillippe EMIN)  
Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 0**

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance** : Mme Jessie MARIN.

**Soit : 27 présents.**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'allouer une avance sur subvention, sans attendre le vote du budget, au Centre Social et Culturel « les 7 Lieux », dont les besoins de trésorerie nécessitent un fonds de roulement.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de prévoir 10 000 € par mois dans l'attente de l'adoption du budget.

**Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** d'attribuer l'avance sur subventions telle que citée ci-dessus, soit 10 000 € par mois dans l'attente de l'adoption du budget.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN

